

TRIMESTRIEL

n41 décembre 2012

3 euros 50

JOURNAL D'INFORMATION ET DE DÉBAT DU PLATEAU DE MILLEVACHES



Deux nouvelles études universitaires
sur le Plateau de Millevaches



Les cartes ça sert d'abord à s'appropriier le
territoire ! Encartez-vous ! Un atelier de
géographie populaire sur le Plateau



Que sont devenues nos gares d'antan ?
SNCF... ça déraille !

SNCF

INSECTICIDE
PESTICIDE
NÉVROSE :
SANTÉ !



Comment les forêts
du Plateau servent
de terrain
d'expérimentation
pour un pesticide
non homologué !

ENCORE ET TOUJOURS

Les villages meurent
sans même se voir mourir
Et depuis si longtemps
la horde noire veille
Brouillard des consciences
la prairie, les feuillages
Tiennent bon, voix du cœur
Voix, ton chant ne sert à rien
Disent-ils en marmonant :
de ton discours
Où est la rentabilité ; ton chant
est-il un cours de Bourse
Encore et toujours il sera
de nécessité absolue
Ainsi survit l'Humanité
Réfléchissez
L'oiseau le plus minuscule
Lui, sait.

René Bourdet

Œil de fennec, n°300

Voici *Œil de fennec*, petit journal de format A6 (une feuille A4 pliée en quatre), pour huit pages de poésie. Le 300^{ème} numéro est sorti cet été. Le premier numéro était paru en 1981. Tiré "modestement" à 80 exemplaires "pour les fidèles", c'est l'oeuvre de René Bourdet, poète-musicien-chanteur creusois, et de ses amis toujours amoureux (fou) des mots. Didier Ober, un des auteurs publiés, dresse un portrait qui pourrait être l'autoportrait d' *Œil de fennec* : "Le poète est un être en voie de disparition comme l'oiseau qui vient parfois se percher sur les antennes et les cheminées de la cité / pour chanter / et que plus personne (ou presque) n'écoute, auquel plus personne ne fait attention, c'est comme s'il n'existait déjà plus." Mais *Œil de fennec* existe toujours. Et on a même volé quelques vers à René Bourdet pour les offrir aux lecteurs d'IPNS.



Le Trou des Combrailles, n°1

Les Combrailles, cette région à cheval sur la Creuse (au nord-est d'Aubusson), le Puy de Dôme et l'Allier, a désormais son journal. Édité par une équipe bénévole, il vise à parler de ce qui se passe sur ce territoire avec un ton plutôt critique et militant. À l'origine de ce journal, Julien Dupoux qui a arpenté les routes du Plateau il y a quelques mois (Voir notre article sur son travail pages 10 et 11 dans ce numéro). *Le Trou des Combrailles* se définit comme "le journal qui cueille des champignons". Il cueille aussi la parole d'habitants comme, dans ce premier numéro, celle de Michel Message, paysan à Theillet, qui parle de "l'affaire de Theillet" dont Pierre Chambert raconte le détail dans *Omerta en Combrailles*, paru aux éditions La Galipote : une sordide affaire pour empêcher l'installation d'un jeune agriculteur... Au sommaire également un dossier sur la (difficile) installation en agriculture lorsqu'on est jeune et une carte présentant les limites des Combrailles. Une initiative originale enfin : *Le Trou* suit l'actualité parlementaire des 3 députés de sa zone (dont Michel Vergnier, maire de Guéret) en publiant quelques-unes des questions écrites qu'ils adressent au gouvernement.

Pour découvrir le journal : *Le Trou des Combrailles*, Mairie, 63330 Vergheas.
troudescombrailles@gmx.fr – Tél. : 05 55 82 37 91.

L'abonnement est la meilleure solution pour soutenir IPNS et être sûr de bien recevoir tous les numéros !

IPNS ne vit que par ses lecteurs et compte donc sur eux ! Votre abonnement est indispensable à l'existence du journal !
Tous les anciens numéros sont consultables sur notre site : <http://journal-ipns.org>

Vous pouvez contacter IPNS en écrivant à l'adresse courriel suivante :
contact@journal-ipns.org



IPNS - Je m'abonne !

Nom :

Prénom :

Adresse :

Courriel :

Abonnement pour 1 an (4 numéros), ordinaire 14 € , de soutien 20 € ou + Abonnement pour 2 an (8 numéros), ordinaire 28 € , de soutien 40 € ou +

Bon à retourner à : IPNS - 23340 - Faux la Montagne

IPNS

Trimestriel édité par l'association
IPNS

Clin d'oeil à "Imprimé Par Nos Soins" que connaissent bien les associations, notre titre décline différemment ses initiales dans chaque numéro.

Directeur de publication : Michel Lulek
23340 Faux la Montagne

Mise en page graphique, illustrations : Michel Bernard

Imprimerie : Rivet Presse Edition - Limoges

Imprimerie labellisée Imprim'vert

Commission paritaire : 1012 G 81 797 - ISSN : 1635-0278

site : <http://journal-ipns.org>

Des nouvelles du Pôle viandes locales de l'abattoir d'Eymoutiers

Le projet du Pôle viandes locales atteint aujourd'hui une étape importante de son développement. Le projet a mûri, il s'est renforcé de chacun des débats entre les partenaires et de chaque réunion des membres engagés dans la structuration de la filière courte en viande. Aujourd'hui la direction est tracée, les objectifs sont cohérents et réalistes, les moyens d'y parvenir conçus.

Depuis mars dernier, avec le concours financier des partenaires (PNR de Millevalches, Conseils généraux 23 et 87, région Limousin, DRAAF, etc.), le Collectif s'est adjoint les services de Yohan Toulza-Lemaire en qualité de chef de projet du Pôle viandes locales.

Un intense travail a été accompli par le conseil d'administration. Le projet est rentré dans sa phase de programmation opérationnelle : plans architecturaux de réhabilitation, business plan, prévisionnel organisationnel, montage juridique et recherches de fonds.

Un site Internet a été conçu pour faire connaître plus largement encore le projet de Pôle viandes locales : www.a2vl.new.fr

Bien au-delà d'un abattoir, il s'agit de doter les acteurs de la filière courte des outils adaptés à leur mode de production et à leur marché. Le Pôle Viandes Locales est conçu comme un pool de services et d'animations vi-



sant à organiser les efforts individuels afin de mieux répondre à la demande en produits locaux des habitants et de la restauration collective.

Le Pôle viandes locales sera un outil financé et géré par les éleveurs qui offrira une gamme complète de services couvrant toutes les étapes entre l'élevage et la vente (abattage, découpe, transformation froide et chaude, stockage en surgélation, unité d'expédition). La création d'un centre d'interprétation favorisera la promotion et la valorisation de la filière viandes loca-

les et de ses produits avec un objectif de patrimonialisation, de formation des professionnels et de mise en partenariat avec les cantines publiques.

Par ailleurs, il permettra de répondre à la demande de produits locaux et de qualité formulée par plusieurs communes. Le projet a ainsi une dimension d'intérêt général. Il permettra de fournir les cantines publiques en viandes locales grâce à un montage innovant évitant d'être soumis au Code des marchés publics. Le Pôle viandes locales sera capable de fournir jusqu'à un élève sur 6 en Limousin. La location des équipements par les personnes publiques permettra de partager les frais de fonctionnement avec les éleveurs.

C'est donc un partenariat privé-public innovant où les personnes privées sont les investisseurs/utilisateurs et les personnes publiques les co-utilisateurs.

Le pôle ne sera pas une plate-forme de

commercialisation. Il ne vendra pas. Il ne se substituera en rien au lien direct entre le producteur et le consommateur. Le Pôle viandes locales fournira un outil aux acteurs économiques déjà existants.

Dès à présent, les membres du collectif A2VL se donnent pour mission de faire connaître au plus grand nombre le contenu du projet de Pôle viandes locales. Ils invitent, plus particulièrement, les élus et les collectivités qui souhaitent prendre part au projet, à se faire connaître. Le Pôle viandes locales ne verra le jour que s'il y a suffisamment d'acteurs mobilisés pour le réaliser.

Contacts :

G. Betton : 06 30 67 08 73

Y. Toulza Lemaire : 06 14 95 43 34

Incendies dans les ateliers du Monde Allant Vers...

L'association Le Monde Allant Vers venait tout juste de fêter ses 10 ans (voir IPNS N°39), elle fait face aujourd'hui à un énorme coup dur... La ressourcerie d'Eymoutiers avait ouvert en 2010 des ateliers baptisés "Les Maisons Vertes" et destinés au stockage et à la valorisation des objets collectés, avec un espace de vente ouvert les mercredis et samedis. Un incendie accidentel s'est déclaré dans ce bâtiment le samedi 1er décembre et a détruit l'ensemble de ce qu'il contenait. Aucune personne n'a été blessée mais toute l'équipe est sous le choc : en quelques heures c'est plus de 3 ans de travail qui viennent de disparaître.

L'association est néanmoins plus vivante que jamais : la boutique du centre-ville d'Eymoutiers reste ouverte, les activités de collecte et de valorisation continuent, les projets d'éducation à l'environnement se poursuivent...

L'équipe du Monde Allant Vers est actuellement à la recherche de lieux temporaires de stockage.

Pour toute proposition de soutien : appeler le 05 55 69 65 28 ou passer à la boutique d'Eymoutiers.



Tags et frayeurs : à chacun sa zone à défendre

Tout le monde sait ce qui se passe à Notre Dame des Landes. Un projet d'aéroport international, censé participer grandement au développement économique du Grand Ouest, et "exemplaire sur le plan environnement", peut-on lire sur le site aeroport-grandouest.fr. Nous ne reviendrons pas sur les arguments des opposants à ce projet qualifié de galéjade, d'irresponsable, et qui devient aujourd'hui un symbole de la déliquescence de la démocratie (si démocratie il a existé).

Une contestation de longue haleine

Michel Tarin¹, paysan en retraite, écrit au Président de la République : "Je suis opposant au projet de nouvel aéroport depuis le début des années 1970"... Ces derniers mois la lutte s'est intensifiée, avec la signature du contrat de concession avec Vinci en décembre 2010. La "zone d'aménagement différée", devenue "zone à défendre" pour les opposants, est occupée par des habitants, subissant les assauts des forces de l'ordre d'un côté, et recevant, de l'autre, le soutien de forces citoyennes venues de toute la France et même d'ailleurs. Le Limousin n'est pas en reste...

Quand Notre Dame s'invite à Eymoutiers

Samedi 24 novembre, les Pelauds se sont mis en colère : leurs murs s'étaient ornés pendant la nuit de graffitis (peu soignés, il faut le dire), soutenant la lutte contre l'aéroport... Mauvaise idée : au lieu de parler projet d'urbanisation et intérêt public, les gens ont surtout parlé "dégradation", "vandalisme", et tous les yeux se sont tournés vers certains "du plateau, qui ne respectent rien"... Lesquels, que nous ne nommerons pas, ont d'ailleurs subi une tentative de perquisition qui a tourné court, grâce à la mobilisation spontanée de quelques dizaines de



personnes (et au défaut de commission rogatoire). Et si l'on tend l'oreille, on s'aperçoit, qu'en fait, la plupart des néo-ruraux-gauchiste-écologiste-etc habitants le plateau de Millevalches n'approuvent pas les graffitis commis à Eymoutiers, considérant que cela n'apporte rien à la lutte et serait plutôt facteur de discorde et de suspicion. Voire de peur.

TéléMillevalches, censuré !

Et quand la peur s'installe... La télé qui se mêle de ceux qui la regardent présente dans son dernier magazine (n° 206, intitulé "Pas d'avion, des moutons !") un témoignage d'un de ses bénévoles qui a participé à la manifestation du 17 novembre à Notre Dame des Landes. Comme tous les mois, le magazine devait être projeté au cinéma de Peyrat-le-Château. Surprise ! TéléMillevalches a reçu un coup de téléphone de la part du maire de cette commune, lui reprochant de ne pas avoir été mis au courant du contenu, en expliquant qu'il est juridiquement responsable de ce qui se passe sur sa municipalité (! ?), et que "Vous avez vu ce qui s'est passé à

Eymoutiers"... Passons sur le fait que censurer un reportage est sans doute le meilleur moyen de s'attirer les foudres des graffiteurs incontrôlés qui ont sévi à Eymoutiers. Et n'insistons pas sur le fait que le maire n'a pas pris la peine de regarder le magazine, ce qui aurait pu le rassurer. Bref, l'association en charge des projections a cédé et promis de ne pas passer le reportage en question, en annonçant aux spectateurs en début de séance que c'était suite à une décision du maire. Tollé général : "pour ou contre, on a le droit de voir et de discuter", "scandaleux", "de toute façon, on ira le voir ailleurs, on l'empruntera à la bibliothèque", "ridicule"...

Un peu de bon sens et de mesure ! Allons-donc voir le reportage sur le site internet de Télé Millevalches, rassurons le maire de Peyrat que ce n'est pas en cassant le thermomètre qu'on fait tomber la fièvre et poursuivons le soutien aux opposants de Notre-Dame des Landes avec des armes plus productives que les bombages sauvages qui n'ont pas eu l'effet escompté...

Eliane Dervin

¹ <http://parolesdecampagne.blogspot.fr>

Comment les forêts du Plateau servent de terrain d'expérimentation pour un pesticide non homologué

Avez-vous déjà vu des pesticides utilisés en forêt ? Dans les champs de maïs, assurément. Sur les vergers produisant notre chère AOC "Golden du Limousin" et les châtaigneraies aussi, difficile de l'ignorer après quelques épandages aériens qui ne sont pas passés inaperçus. En forêt, on a plus de mal à l'imaginer, notamment sur le plateau de Millevaches, au cœur d'un parc naturel. Et pourtant... En la matière, nous n'avons rien à envier aux forêts industrielles des Landes. Quand on vous disait que le plateau de Millevaches était une terre d'innovation ! Petit tour des produits et méthodes utilisés, avec l'éclairage d'un témoin direct, qui travaille comme planteur pour des coopératives et quelques propriétaires privés.

Le sujet, malgré tout son intérêt, reste encore pour le moins confidentiel. Allez savoir pourquoi... Il est par exemple difficile d'avoir des chiffres précis, d'autant plus localement, sur les superficies traitées. Une coopérative forestière annonce néanmoins dans sa lettre d'info de janvier 2012 que les surfaces sur lesquelles ont été utilisés des pesticides sont passées de 150 ha en 2010 à près de 400 ha en 2011, "par la mise à disposition des propriétaires d'un traitement (*Suxon Forest*) efficace contre l'hylobe, ravageur particulièrement actif sur le plateau de Millevaches, le Livradois et le Morvan" (CFBL Info n°22).

Parole d'orfèvre, que nous confirme un planteur, qui travaille en indépendant une bonne partie du printemps, voire de l'automne, sur des chantiers de reboisement sur la montagne limousine.

"Les conditions de travail ne permettent pas toujours de se protéger efficacement"

S'il n'est pas en mesure de chiffrer les superficies concernées, il nous précise néanmoins avoir planté 30 000 plants en 2012, dont 8 000 avaient été traités à deux reprises (par trempage en pépinière ou pulvérisation en place d'un insecticide puis avec des granulés à la plantation). Un bon quart du volume planté, en somme. Encore ne travaille-t-il pas uniquement pour les coopératives forestières qui "plantent le plus, traitent le plus et fertilisent le plus".

Et qui ne se soucient guère de la santé des "tâcheurs" qui manipulent les produits, pourrait-on ajouter !

Pas d'information sur les produits utilisés, leur toxicité et leurs effets sur le milieu naturel ou sur... les planteurs. En dépit du caractère obligatoire de la protection des utilisateurs, on ne va tout de même pas condamner ces derniers à porter des combinaisons et des masques : vous imaginez la tête du chercheur de champignons face à un tel cosmonaute !

A chacun, s'il le souhaite, de décrypter les étiquettes puis d'effectuer de fastidieuses recherches sur internet. Ou de vouer, dans les coopératives, une confiance aveugle à son responsable : il suffit en effet qu'il soit agréé pour que tous les salariés ayant à manipuler les produits le soient également. Une



belle leçon de partage du savoir !

Les produits n'ont pourtant rien d'innocent (cf. ci-après). Il est bien difficile, en condition réelle, d'allier contraintes de sécurité pour l'environnement, les manipulateurs et conduite du chantier. Le *Forester* ne doit pas être utilisé par temps de pluie ou en cas de vent supérieur à 3 sur l'échelle de Beaufort, il doit être préparé sur une aire de manipulation permettant d'éviter tout contact avec le sol, le préparateur doit porter des protections adéquates. Autant dire que ces mesures de protection sont bien difficiles à mettre en œuvre : imaginez-vous une seconde en combinaison, suant sur une pente orientée plein Sud, à trimbalier vos produits et vos plants... Pas surprenant d'entendre dans la bouche de notre planteur que "les conditions de travail ne permettent pas toujours de se protéger efficacement".

Au moins les parasites seront-ils bien traités, merci pour eux. Car cette évolution des pratiques n'a qu'un but, leur couper l'herbe, ou plutôt la sève, sous la patte !

Des pesticides pour lutter contre l'hylobe, expérimentés sur le Plateau

L'hylobe est un problème majeur sur les plantations de résineux en Massif Central et dans les Landes. Il s'agit d'un insecte (charançon) qui se nourrit de la sève des résineux, occasionnant des dommages importants sur les jeunes plantations. L'application d'insecticides constitue la base de la stratégie de lutte contre l'hylobe sur les plantations de résineux. Jusqu'en 2008, le *Marshal Suxon* (Nufarm) était utilisé dans la lutte contre l'hylobe, mais la Commission européenne, lors de la révision de la liste des pesticides autorisés en 2007, a décidé le retrait du carbosulfan, sa matière active, en raison du manque d'information sur sa toxicité pour l'homme et l'environnement, de la présence de résidus cancérigènes et de produits de dégradation potentiellement génotoxiques.

S'ensuit une situation tendue pour la filière, qui voit son principal (unique ?) moyen de lutte disparaître. Mais les professionnels de la CFBL ont anticipé la situation, puisque dès 2007, ils travaillent en partenariat avec Nufarm sur le développement d'un nouveau produit, le *Suxon Forest* (Forêt-Entreprise n°202, janvier 2012). Le *Suxon Forest* a ainsi été expérimenté en 2007 et 2008 sur le plateau de Millevaches, sur 11 chantiers de douglas et de mélèze gérés par la CFBL ; puis, en 2010 ont été mis en place des essais "en grandeur nature en plein champ" (sic - notons ici la clarté de l'approche de la "forêt", voir IPNS n° 39). En parallèle, la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF), organe du ministère, a réalisé en 2010 un essai comparant l'efficacité de 6 produits sur des reboisements en douglas, à Fumouse, sur la forêt communale de Beaumont-du-Lac.¹

Le dossier de demande d'homologation a été déposé en novembre 2010... et depuis, le produit n'est toujours pas homologué sur les plantations (il l'a été en mai 2012 dans les pépinières) ! Mais rassurez-vous, la filière n'est pas pour autant démunie, puisque, comme s'en félicite la CFBL², des dérogations temporaires ont été obtenues pour son utilisation en 2011 et en 2012. Le Plateau a ainsi servi depuis 5 ans de territoire d'expérimentation pour un produit qui n'est à ce jour pas homologué. Toujours l'innovation !



suXon® forest

Granulé insecticide pour traitement du sol
Insecticide systémique contre l'hylobe

Utilisation :

FORMULATION : Granulé sur support polymère qui permet une libération prolongée de l'imidaclopride après l'application.
SUXON® FOREST est un produit prêt à l'emploi.

USAGE : SUXON® FOREST est utilisé contre l'hylobe ou grand charançon du pin (*Hyllobius abietis* L.) sur conifères de forêt, en pépinières et plantations.

EFFICACITE : Produit systémique, une seule application de SUXON® FOREST permet une protection contre l'hylobe pendant 2 saisons.

Recommandations d'emploi :

PEPINIERE, en traitement du substrat, au semis, à mélanger au préalable de façon homogène dans le substrat de culture.

Dose :

- Godets < 200 cc = 2 à 2,5 g /godet
- Godets de 200 à 300 cc = 2,5 à 3 g /godet
- Godets > 300 cc = 3 à 5 g /godet.

PLANTATION

Dose recommandée : 5 grammes par plant.

Mettre le granulé dans le trou de plantation lors de la mise en place du jeune plant.

Une période de 2 à 3 semaines après le traitement est nécessaire pour avoir la pleine efficacité du produit le temps que SUXON® FOREST soit absorbé par le jeune plant.

Détenteur d'AMM : Nufarm S.A.S - 28 Bd Camélinat - 92230 Gennevilliers
N° Homologation 2110046
Formulation : GR (granulé prêt à l'emploi)
Composition : 5 % d'imidaclopride
Doses homologuées : Forêt - Traitement du sol - Ravageurs des tiges des très jeunes plants : 10 gr/plant
Pour une dose maximale de substance active 750 gr/ha
N° de lot : XXXXXXXXXX



10 kg

Nufarm S.A.S. - www.nufarm.fr
28 Bd Camélinat - 92230 GENNEVILLIERS
Tel. 01 40 85 50 50 - Fax 01 47 92 25 45



Recommandations d'emploi :

PRECAUTIONS D'EMPLOI

- Dangereux pour la faune sauvage, veiller à ne pas laisser le produit à la surface du sol.
- Porter des gants lors de la manipulation du produit.
- Après utilisation, se laver les mains et la figure au savon.

EMBALLAGE

Stockage, conservation : dans l'emballage d'origine, à l'abri du gel.
Destruction : Réemploi interdit, bien vider. Pour l'élimination des produits non utilisables faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux. Eliminer les emballages vides via une collecte organisée par un service de collecte spécifique tel que ADVALOR (N° Azur 0810 12 18 85).



SUXON® FOREST

Contient 5 % d'imidaclopride

R51/S3 : Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

S2 : Conserver hors de portée des enfants.

S7/B : Conserver le récipient bien fermé et à l'abri de l'humidité.

N : Dangereux pour l'environnement

- S13 : Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
- S20/21 : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
- S24 : Éviter le contact avec la peau.
- S36/37 : Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.
- S46 : En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
- S49 : Conserver uniquement dans le récipient d'origine.
- S60 : Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.
- S61 : Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau.

Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.

Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.

Numéro Nufarm (24h/24) 01 40 85 51 15. En cas d'urgence, appelez le 15 ou le centre antipoison puis signalez vos symptômes au réseau PhyAttitude III[®] (appel gratuit depuis un poste fixe)
Les fiches de données de sécurité sont disponibles sur internet : www.quickfés.com ou auprès de Nufarm Tél 01 40 85 51 15.

Important : Respecter les usages, doses, conditions et précautions d'emploi mentionnés sur l'emballage qui ont été déterminés en fonction des caractéristiques du produit et des applications pour lesquelles il est prévu.
Constaté sur ces bases, les traitements ne sont compatibles, sous votre responsabilité, de tous les facteurs particuliers, tels que la nature du sol, les conditions météorologiques, les variétés végétales, la résistance des espèces...
Le fabricant garantit la qualité de ses produits vendus dans leur emballage d'origine ainsi que leur conformité à l'autorisation de vente de ministère de l'Agriculture.

95157 111

Mater les parasites avec un cousin du Gaucho

Le *Suxon Forest* est un insecticide en granulé, appliqué dans les trous de plantation. Il s'agit d'un pesticide à libération lente (efficacité recherchée pendant 2 ans !), dont la matière active migre dans la plante (insecticide systémique). Cette matière active est l'imidaclopride... que l'on retrouve également dans le Gaucho (ami des abeilles) ou le Advocate (ami des chats, voir IPNS n° 38) !

L'imidaclopride est classé Xn Nocif et N Dangereux pour l'environnement³. Il est "nocif en cas d'ingestion" et il ne faut pas en "respirer les poussières". Il est "très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique". Il faut "utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant" (!).

Quelques chiffres sur l'écotoxicité de l'imidaclopride⁴ :

- 50 % des abeilles sont tuées par contact avec une dose de 0,00000081 g/abeille, ou par ingestion d'une dose de 0,000000037 g/abeille (une abeille pèse 0,08 g)
- 0,0107 g/kg de sol pendant 14 jours tue la moitié des vers de terre présents à proximité
- une concentration de 0,211 g/L pendant 96 heures tue la moitié des truites présentes.

La dose homologuée de Suxon Forest est de 10 g/plant, dans une limite de 15 kg/ha. Sur les chantiers assurés par notre témoin, la dose utilisée est de 5 g/plant, soit 6 kg/ha compte tenu d'une densité de plantation de 1 200 plants/ha ; ce qui signifie une dose de 301,8 g/ha d'imidaclopride.

Comparé aux 50 g/ha (dose d'imidaclopride homologuée) que l'on retrouvait dans les champs de tournesol dont les semences étaient traitées au Gaucho⁵, et qui avaient déclenché l'alerte sur la mortalité des abeilles, c'est... sacrément plus ! Mais qui a déjà vu des abeilles butiner des cônes, objecterez-vous. Sauf que, ce produit étant systémique, il est présent dans toute la plante (et c'est sa fonction d'empoisonner la résine pour tuer les hylobes). Espérons donc que les abeilles n'aient pas la malheureuse idée d'aller se délecter des exsudats résineux sur les jeunes plants. Et qu'est-ce qui pourrait garantir que seuls les plants de résineux, et pas les plantes (dont certaines mellifères) qui poussent à leur pied, absorbent le produit ?

Ajoutons qu'un des "avantages techniques" du produit est sa longue rémanence : au bout de 2 ans, la dose restante est toujours suffisamment importante

pour être efficace contre l'hylobe ; ce qui laisse présager d'une longue durée de vie du produit dans l'écosystème.

Le produit étant appliqué dans le sol, dommage pour les vers de terre... Dommage également pour les milieux aquatiques en contrebas : quand le produit est utilisé sur des plantations sur terrain nu, après des coupes-rases, et sur le relief mouvementé du Plateau, le risque est en effet élevé que l'érosion entraîne une partie du produit avec la terre.

Il existe 3 autres produits utilisés en traitement sur le feuillage (par pulvérisation ou trempage des plants). L'utilisation des granules à la plantation semble plus pratique, puisque "la rémanence (des traitements foliaires) est très sujette aux conditions météorologiques" (Forêt-Entreprise n°202, janvier 2012), c'est-à-dire que la pluie emporte le produit dans son ruissellement vers les cours d'eau et que le plant n'est plus protégé... ce qui implique pour certains produits d'intervenir jusqu'à 4 fois dans l'année. Ces produits sont parfois utilisés à la plantation en complément de l'application de *Suxon Forest*, afin que le plant soit protégé durant la quinzaine de jours nécessaire à la diffusion de ce dernier. Ils sont tous "nocifs (pour l'homme), dangereux pour l'environnement, très toxiques pour les milieux aquatiques et pouvant entraîner des effets néfastes à long terme" sur ces milieux⁶. Ce sont le *Forester* (Agrifhar) et le *Karate Forêt* (Syngenta), par ailleurs tous deux "dangereux pour les abeilles et irritants pour la peau", et le *Merit Forest* (Bayer), quant à lui utilisable uniquement en enceintes closes avant plantation.

D'autres pistes ?

Aujourd'hui, la filière a besoin de solutions techniques (technologiques) pour gérer et maintenir le système de production mis en place : la maîtrise de "la menace de l'hylobe est une condition *sine qua non* à la relance des reboisements" (Forêt-Entreprise n°202, janvier 2012). L'application de pesticides tend donc à s'accroître sur les reboisements consécutifs aux coupes rases, puisque la stratégie préventive implique de traiter avant la potentielle apparition du ravageur. Et qu'il existe "un lien direct entre coupe rase et prolifération de l'hylobe"⁷, comme le confirme notre témoin. Alors, compte tenu des effets largement indésirables sur la santé des milieux naturels et des hommes de ce type de solutions, ne pourrait-on imaginer changer de stratégie pour la gestion des systèmes sylvicoles ?

Sur les coupes rases (parfois nécessaires pour traiter un problème sanitaire), il s'agirait à tout le moins de respecter avant tout travail de reboisement un

décali minimum évalué entre 2 et 4 ans selon la stratégie d'intervention.

Mais surtout, plutôt que de tenter de lutter contre des problèmes directement issus de la structure déséquilibrée du système (monocultures dans le temps et dans l'espace), il faudrait créer les conditions pour que ces phénomènes n'apparaissent pas, ou soient maintenus à un niveau acceptable. C'est-à-dire recréer, tant que faire se peut, les conditions de fonctionnement d'un écosystème. Le secret (de polichinelle) réside dans la diversité. Un écosystème riche maintient sa stabilité, par l'interaction complexe (intégration) de tous ses composants. La pullulation d'une espèce est contrôlée par le développement de ses prédateurs... Une (vraie) forêt a-t-elle besoin de pesticides ?

Des alternatives existent, consistant à faire pousser les arbres en mélange, et à favoriser la régénération naturelle par semis de la forêt (et ainsi à éviter les coupes-rases). Ce sont les futaies irrégulières mélangées. Mais ces systèmes de production représentent une autre voie de développement de la sylviculture, qui implique une évolution des équipements et des pratiques, et donc ne peut se concevoir sur le court terme. Souhaitons cependant que nous y parvenions rapidement. La révision de la Charte forestière du PNR du plateau de Millevaches serait l'occasion de s'engager dans cette voie.

Une voie bien étroite, au demeurant : en consultant les sites des fournisseurs, on trouve une liste de produits insecticides et herbicides, dont les coopératives sont aussi les distributeurs (prenant une marge au passage)...

Quant à l'inventaire des produits homologués pour les usages en forêt réalisé en⁸, on y trouve 53 herbicides pour le dégagement des parcelles, 38 herbicides pour le désherbage avant mise en culture, 15 herbicides pour la dévitalisation des souches, 21 insecticides pour le traitement des parties aériennes, et 4 insecticides pour le traitement des bois abattus...

Tout est dit.

Gaël Delacour - Stéphane Grasser

1 Rapport activité DRAAF-SRAL 2010 - Hylobe sur douglas

2 <http://e-phy.agriculture.gouv.fr>

3 <http://e-phy.agriculture.gouv.fr>

4 <http://www.dive.afssa.fr/agritox/index.php>

5 www.museum.agropolis.fr/pages/savoirs/abeilles/Abeilles_rapport.pdf

6 <http://e-phy.agriculture.gouv.fr>

7 DRAAF Auvergne, Un nouveau catalogue des usages phyto-pharmaceutiques, 12-06-12

8 Ministère de l'Agriculture de la Pêche, Département de la santé des forêts, Information Santé des forêts.

Un guide de l'économie sociale et solidaire sur le plateau



Le PNR a publié en septembre un guide de l'économie sociale et solidaire (ESS) sur le plateau. Composé de la présentation d'une quinzaine d'expériences coopératives ou associatives, il est destiné à expliquer ce qu'est l'ESS aux élus du territoire qui ignorent l'impact qu'elle représente sur le Millevaches. Alors qu'en France environ 10% de l'emploi relève de ce secteur, sur le plateau le taux d'emploi dans l'ESS monte bien au-delà (33% à Faux-la-Montagne, 40% dans la communauté de communes du plateau de Gentioux).

Un exemple ? À Chamberet l'association Vieillesse et Handicap fait travailler jusqu'à 200 personnes ! Comme l'explique Jean-François Desmoulin-Cattonnet, adjoint au maire de Chamberet "c'est la plus grosse entreprise du canton. Son influence dépasse largement la commune, elle touche tout le canton. Il y a même des gens qui viennent travailler ici de Haute-Vienne. Les retombées sont au moins sur toute la communauté de communes. Ce que ça a permis ? Très clairement de conserver sur place des jeunes qui sinon seraient partis ailleurs."

On peut se procurer ce guide auprès du PNR ou de l'association De Fil en Réseaux.

Une étude en cours sur Vassivière

Que va devenir Vassivière ? Voilà bien trente ans que la question est posée... et attend toujours sa réponse. Le Conseil régional a donc commandité une (énième) étude sur le sujet, confiée à un cabinet d'études parisien qui enquête actuellement sur le secteur. Des recommandations devraient être faites aux élus, mais bien évidemment ce sera à eux de choisir la bonne option, ou la moins bonne. On suit l'affaire et on en reparlera bientôt dans IPNS.

Parc naturel : on révisé ?



Le PNR de Millevaches va bientôt devoir réviser sa charte afin de solliciter le renouvellement de son label au bout de dix ans d'existence. Ce devrait être l'occasion d'un large travail de concertation pour faire le bilan des actions réalisées et prévoir les priorités pour les années à venir. Est-ce le cas ? Pas vraiment pour le peu qu'on sache jusqu'alors de la manière dont la nouvelle charte va être élaborée (c'est qu'il serait tellement plus facile pour deux-trois spécialistes de la réécrire sur un coin de table). Le site Internet du PNR ne dit rien de cette étape importante, mais nous annonce par contre que "le ministère de l'écologie a remis au PNR de Millevaches en Limousin le Grand Prix Natura 2000 pour son étude sur *Structure et dynamique de population de la moule perlière sur le site Natura 2000 de la Haute Vallée de la Vienne*." Bravo pour la moule perlière (on a rien contre!), mais à quand le Grand Prix de la participation pour la révision collective et populaire de la charte du Parc ?

Un ciné club à Faux-la-Montagne

Une nouvelle association, "Faux fait son cinéma", vient de lancer un ciné-club à Faux-la-Montagne. De relancer, précisent les anciens qui ont

connu une époque où il y avait ciné à Faux régulièrement. Ça se passe le deuxième dimanche de chaque mois à 15h et un mercredi par mois à 20h30 à la salle des fêtes. Plutôt des grands classiques le dimanche (Après Jean Renoir pour les deux premières projections, c'est *Mon oncle* de Jacques Tati qui a été diffusé), et des films plus contemporains le mercredi.

Contact : laetitiacarton@free.fr

Royère-de-Vassivière : Le jour le plus court à l'Atelier

Vendredi 21 décembre à 21h aura lieu la projection de 14 courts métrages dans le cadre d'une manifestation intitulée "Le jour le plus court", une fête du court métrage organisée par le Centre national de la cinématographie. De 1 minute 31 (*L'homme-orchestre* de Georges Méliès, 1900) à 32 minutes 12 (*Je sens le beat qui monte en moi* de Yann le Quellec, 2012), il y en aura pour tous les goûts et pour toutes les durées. Retenons parmi les titres annoncés, le plus fou : *ABCDEFGHIJKLMNO(P) RSTUVWXYZ* de Valérie Mrejen et Bertrand Schefer (2011).

Programme complet <http://latelier23.free.fr>

Jazz à Saint-Angel



Le Jazz Poets Quartet se produira le vendredi 11 janvier à La Chélidoine, à Saint-Angel, à 21h. Faire swinguer les mots, établir une conversation entre un saxophone, une guitare, une contrebasse, une batterie, tel est le projet de Jazz Poets. Pour ce concert, le "Jazz Poets Quartet" invite le trompettiste Michel Marre, figure importante du jazz en France, connu pour ses collaborations avec Archie Shepp, l'ONJ et ses compositions inspirées des musiques du monde et particulièrement des musiques occitanes.

En savoir plus : www.lachelidoine.fr

Bistrots d'hiver, saison 13, (2013 !)

Foin des superstitions ! 2013 nous annonce le retour des bistrots d'hiver dans le cocktail régulier de bonne cuisine, de bonne musique et de bonne tchatche ! À noter sur vos agendas :

6 janvier : Tomislav, L'Auberge Felletinoise, Felletin (23)

13 janvier : Gérard Morel, le Relais des Forêts, Blessac (23)

20 janvier : Courir les Rues, L'Auberge de la Fontaine, Cheissoux (87)

26 janvier : I Am A Band, La Mijotièrre, Mautès (23)

27 janvier : Chez Nanou, Millevaches (19)

27 janvier : Trio André Garnier, L'Auberge de la Tour, La Cellette (23)

3 février : Le Retour du Roi (Théâtre) L'Auberge de Magnat, Magnat l'Etrange (23)

10 février : La Main Gauche, Le Petit Breuil, La Courtine (23)

17 février : Le Ramdam Secret, La Taverne de Masgot, Masgot (23)

24 février : Lionel Langlais, Le Foirail Giat (63)

24 février : Coko, L'Auberge des Tours Gouilles (19)

3 mars : Sam, Chez Caouette Eymoutiers (87)

3 mars : Michel Boutet (spectacle jeune public), Espace Associatif Alain Fauriaux, Flayat (23)

10 mars : La Maison Quitientchaud L'Atelier, Royère de Vassivière (23)

17 mars : Sale Petit Bonhomme, L'Auberge du Bois de l'Etang, Peyrat le Château (87)

24 mars : Tonycello, Restaurant des Sources, Féniers (23)



En savoir plus : www.pays-sage.net

Dans les pas de Nicolas Frémot

Nicolas Frémot, photographe, a arpenté le 23 mars 2009 les alentours d'Eymoutiers. Une marche de 8 kilomètres au cours de laquelle il s'est laissé guidé par ses pas, son instinct et le hasard, pour prendre une série de photographies présentées dans un livre édité par l'association La Métive, basée en Creuse au Mou-



tier-d'Ahun, un livre dans lequel on trouvera également le travail de 3 autres photographes qui ont été accueillis en résidence par cette même association. Nicolas Frémot inscrit sa quête photographique dans la vision qu'il a d'un "Millevaches, entêté pays de paysans obstinés..." Ses images évoquent le grand Paul Rebeyrolle en un reflet, la ligne SNCF

dans un autre jeu de miroir, un graffiti célèbre qui valut un (laid) ravalement au hangar de la gare d'Eymoutiers, des chemins creux, un tunnel, la Vienne et des prés mouillés...

Pour se procurer l'ouvrage *Résidences* www.poursuite-editions.org



Où vivons-nous et comment ? De quoi est fait le sol sur lequel nous marchons ? De quelle roche, de quelles histoires ? Qu'est-ce qui nous gouverne ? Qu'est-ce qui nous relie ? Qu'est-ce qui nous sépare ?

Encartez-vous !

Un atelier de géographie populaire sur le Plateau

Un atelier de géographie populaire s'est organisé sur le plateau de Millevaches en septembre dernier et se poursuivra en janvier. De quoi s'agit-il ? Ses promoteurs nous présentent ce projet et ses premières réalisations.

À l'origine, trois sources

Ce projet d'atelier de cartographie émane tout d'abord des "assemblées populaires du Plateau" qui ont réuni entre 30 et 80 personnes à l'automne 2010, pendant le mouvement des retraites. Il s'agissait de penser des actions localement, de s'organiser ensemble, d'initier des réflexions...

Une des idées sorties de ces assemblées et des actions qui ont été alors menées, était de dessiner une carte des flux économiques du Plateau.

À cette idée s'en sont greffées d'autres, plus anciennes, autour de l'envie de faire des enquêtes, d'aller rencontrer des gens qui vivent et travaillent ici. Des gens qu'on ne côtoie pas forcément, pour qu'ils racontent tout un tas de choses qu'on ignore...

Enfin, à l'issue de trois jours de discussions, ateliers, lectures, conférences, autour de l'économie (3 jours autour de l'économie - janvier 2010 à Faux la Montagne, organisés par l'association Pivoine), a été évoqué le concept d'"écoumène", que le géographe Augustin Berque a développé dans ses ouvrages. ("L'écoumène est une relation : la relation à la fois écologique, technique et symbolique de l'humanité à l'étendue terrestre.")

Une rencontre

En juillet 2011, Till Roeskens, conteur et géographe amateur, présentait à la Pommerie ses travaux sur Sélestat. Sa démarche, et ce que nous percevons de son rapport à la cartographie nous interpelle... Sa résidence à la Pommerie (deux périodes de 15 jours en juillet puis en septembre 2012) a été le prétexte, l'occasion et le moyen de poursuivre les rencontres autour de tous ces désirs de cartes. C'est à partir de toutes ces rencontres et autour de structures comme la Pommerie à St-Setiers, Quartier Rouge à Felletin et Pivoine à Faux-la-Montagne, que s'est mis en place l'atelier de géographie populaire.

Till Roeskens

Amateur de géographie appliquée, le travail de Till Roeskens se développe dans la rencontre avec un territoire donné et ceux qui tentent d'y tracer leurs chemins. Ce qu'il ramène de ses errances, que ce soit sous la forme d'un livre, d'un film vidéo, d'une conférence-diaporama ou autres formes légères, ne se voudrait jamais un simple rapport, mais une invitation à l'exercice du regard, un questionnement permanent sur ce qu'il est possible de saisir de l'infinie complexité du monde. Ses "tentatives de s'orienter" s'élaborent avec le souci récurrent de toucher un public non averti et de rendre les personnes rencontrées co-auteurs de l'oeuvre.

Site de Till Roeskens : <http://www.documentsdartistes.org/roeskens>



À la recherche de l'"écoumène du Plateau"

Toutes ces idées ont convergé, nourri et sous-tendu l'envie de tracer les contours de l'"écoumène du Plateau", dans ce qu'il y a de physico-chimique, de mesurable, dans ses circuits de distributions, dans son / ses histoire(s), dans les ressentis personnels et collectifs, dans les manières de vivre ce lieu, de le parcourir, de l'habiter... Dans le but de saisir les différentes dimensions de nos existences dans leur épaisseur, saisir leurs relations, les lieux où elles se croisent et comment. Du 18 au 29 septembre, à l'occasion de toute une série de rencontres, des cartes ont été commencées (Toutes sont disponibles auprès de Pivoine).

Ont ainsi été ébauchées :

La carte de ce qu'on peut mettre en commun.

La carte de mes ennuis.

La carte des barrages et de la circulation de l'eau.

La carte de la production et de la circulation d'électricité.

La carte des tournées du camion de l'épicerie.

La carte des maisons du bourg de Faux-la-Montagne et de leur situation (habitées / à l'année ou pas / en location / en vente / abandonnées...).

La carte des lieux remarquables.

La carte des routes pittoresques.

La carte des routes empruntées depuis que je suis arrivé sur le plateau.

La carte des environs du collège associatif à La Villedieu.

La carte "chausse tes bottes de 16 lieues et demi (8kms)" (Topographie d'un plateau).

La carte des noms de lieux-dits qui sont des noms communs et le poème qui en découle.

La carte temporelle de la vie de ma vie (moments importants et parcours).

La carte déroulée de ma chambre.

La carte des trajets précis et réguliers des habitants du plateau.

La carte des productions locales et des ressources en nourriture.



La carte des trajectoires de nos vies, les endroits où on a vécu avant d'arriver ici ou là.

La carte des lieux particuliers et de ce qui nous lie à eux.

La carte des lieux importants pour nous.

La carte du trajet entre les maisons de chaque enfant et l'école de Faux-la-Montagne...

Il est alors paru indispensable de faire un travail de recherche préalable avant d'entamer certaines cartes. C'est ainsi que seront constitués des petits groupes de travail. Un premier groupe autour du thème de l'eau, pour tenter de comprendre les chemins d'écoulement de l'eau depuis le plateau de Millevaches et, par exemple : d'une tourbière à une centrale nucléaire ; d'un nuage à un barrage ; d'une station d'épuration à notre alimentation... Un deuxième groupe s'est constitué autour de la forêt et devrait démarrer bientôt.

Prochain rendez-vous : janvier 2013

Une nouvelle série de 15 jours d'atelier de géographie populaire est donc prévue en janvier, en reprenant le même principe d'ateliers de production de cartes et des soirées récits d'expériences ou exposés, ou encore des balades. Nous avons envie d'y ajouter cette fois des propositions d'appuis techniques pour être sûrs de finaliser certaines cartes sur des supports partageables et diffusables (Compétences en informatique, sérigraphie, modes de reproduction divers sont les bienvenus !).

Nous avons également envie que cette période soit l'occasion de travailler de façon plus approfondie sur certaines questions : l'eau, la forêt, les lieux de soins, les lieux de productions de ressources alimentaires... Certains des ateliers pourraient clairement être orientés sur un sujet afin de le pousser plus loin et d'interpeller des personnes ressources à cette occasion. Un programme détaillé sera bientôt disponible, mais d'ici là n'hésitez pas à nous faire signe si l'une de ces thématiques vous intéresse ou si vous avez d'autres envies !

Contact : Association Pivoine
au 05 55 64 71 57

Les cartes ça sert d'abord à

Il y a 36 ans, le géographe Yves Lacoste publiait un petit livre qui fit l'effet d'un brûlot dans le petit monde feutré des géographes universitaires. Son titre : *La géographie, ça sert d'abord à faire la guerre*. Il démontrait en quoi la géographie a d'abord été un savoir stratégique et militaire destiné

à mieux connaître les territoires pour mieux les envahir, les coloniser, les asservir ou les développer. Une origine dont on trouve encore la trace dans nos bonnes vieilles cartes de randonnées pédestres, dites... cartes d'état-major ! Le père de la géopolitique montrait également en

Les 26 lieux du projet

“Habiter ici..., un territoire“

Une manière d'habiter un territoire est d'y poser des noms. Le projet “26 mots pour 26 lieux sur un Plateau“ lancé par les Ateliers du plateau de Millevaches, prend le parti d'un plateau sans limites précises mais marqué de différentes stèles : “Pas besoin de carte, ni de GPS. Je sais où il est. Pas besoin de le situer précisément ou de le nommer. Il est là, ici pour moi, par moi. Là où je me trouve.“ Mais cela n'empêche pas d'avoir besoin d'une carte !



“Quand la forêt s'approche de chez moi“

C'est ce que montre, carte à l'appui, l'un des participants de l'atelier de géographie



Le premier projet du PNR sur le Millevaches (1967)

Lorsqu'en 1967, le Préfet de la Haute-Vienne souhaite créer l'un des premiers PNR de France, il pense tout de suite au plateau de Millevaches ! A l'époque le projet concerne beaucoup moins de communes... Le préfet nous sert un tout petit plateau...



Alain Auclair : Un projet de réanimation d'une zone en voie d'abandon, le parc naturel régional du plateau de Millevaches.

Pour la DREAL, le Plateau n'est qu'un petit bout du PNR

Lorsque la DREAL (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement du Limousin) définit les zones paysagères du PNR, le plateau de Millevaches, coïncé entre les plateaux de Gentioux et de la Courtine, entre les Monédières et les Hauts plateaux corréziens, n'est qu'un morceau de ce vaste espace.

Quelques références

- “William Bunge, le géographe révolutionnaire de Detroit“ par Allan Popelard, Gatien Elie et Paul Vannier, *Le Monde diplomatique* - Décembre 2009.
- Yves Lacoste, *La Géographie, ça sert d'abord à faire la guerre*, Petite collection Maspero, François Maspero, Paris, 1976, réédition 2012.

Quand Wikipédia invente son Plateau

Sur Wikipédia, le plateau de Millevaches est très déporté vers l'ouest. Le PNR n'y reconnaîtrait pas ses petits !



La cartographie et le pouvoir

Towards est une initiative de tentative de représentations s... création d'un outil collaboratif... phie et pouvoir sont intimement liés. “C'est une évidence : celui qui crée l'espace, celui qui le perçoit ou le définit, tel qu'il le perçoit ou le définit, fusion et donc du pouvoir qu'il exerce sur le territoire. La carte est loin d'être un outil neutre, elle est autant qu'espace de simulation et de négociation que de représentation du capitalisme marchand, des décisions qui sont à la plupart du temps déterminées par le pouvoir bâti ou du moins planifié.”

En savoir plus : le site belge de

à s'appropriier le territoire !

quoi, comme l'histoire, la géographie était donc aussi une science politique. Le travail de l'atelier de géographie populaire présenté page 7 s'inscrit bien dans cette optique. IPNS apporte ici sa pierre à cette réflexion en publiant quelques cartes du plateau de Millevaches, ou ce

que ses auteurs ont décidé d'appeler ainsi... Comme quoi, les cartes ça sert bien d'abord à définir et s'approprier des espaces qui ne sont pas des données naturelles.

La carte du Plateau selon Marius Vazeilles (1913)

Quand il faut définir le plateau pour distribuer des subventions.

Lorsqu'il arrive en 1913 sur le plateau de Millevaches, Marius Vazeilles doit définir sa zone d'intervention et savoir dans quelles communes il donnera ou non des subventions pour le reboisement. Pour cela il lui faut donc tracer la carte du Plateau. Il le raconte dans deux articles de *La Corrèze Agricole* (n° 65, septembre-octobre 1960 et n°68, janvier 1961. Cette carte (ci-dessus) est donc le premier acte de sa politique de reboisement.



M. Marius VAZEILLES
Ancien Ingénieur des Eaux et Forêts du Plateau de Millevaches, Correspondant national de l'Académie d'Agriculture, Président du Syndicat des Propriétaires forestiers de la Corrèze:

« EMPLOI DES ESPÈCES FORESTIÈRES EXOTIQUES SUR LE PLATEAU DE MILLEVACHES. »
(Mise au point après 45 années d'observation)

Lorsqu'en 1913, j'ai été chargé du démarrage du reboisement sur le Plateau de Millevaches, ma première tâche a été de reconnaître cette région et de la définir, au point administratif. A la suite de l'action du Comité de l'Arbre et de l'Eau et de leur animateur, Garrigou-Lagrèze, l'Etat allait accorder aux reboiseurs des subventions particulières. Toute la partie haute de la Corrèze et de la Creuse avait été laissée en dehors de l'élan donné à la reboisement par les lois forestières de 1860 et de 1882.

Après avoir parcouru tout le pays, les communes et marchois, et constaté les surprises botaniques de ce pays, je pourrais employer le plus utilement sur les landes et friches.

A l'Ecole forestière des Barres, j'avais fait la connaissance d'un des forestiers qui connaissent le mieux les espèces forestières exotiques, le Conservateur Léon Fardé, ancien directeur de l'Ecole.

rais pu diriger le fermier... que ses auteurs ont décidé d'appeler ainsi... Comme quoi, les cartes ça sert bien d'abord à définir et s'approprier des espaces qui ne sont pas des données naturelles.

D'abord favorable à cette initiative avait par la suite... que ses auteurs ont décidé d'appeler ainsi... Comme quoi, les cartes ça sert bien d'abord à définir et s'approprier des espaces qui ne sont pas des données naturelles.

REBOISONS SANS RÉSERVE le Plateau de Millevaches

ET TRAITONS MIEUX SES PLANTATIONS FORESTIÈRES

DOR Marius VAZEILLES
Ancien Ingénieur des Eaux et Forêts du Plateau de Millevaches, Correspondant National de l'Académie d'Agriculture, Président du Syndicat des Propriétaires forestiers de la Corrèze.

1. — Le Plateau de Millevaches tel que je l'ai défini, il y a près de 50 ans, à mon arrivée pour pousser au démarrage du reboisement des landes et friches s'étend sur 120.000 ha (180 communes) des 2 départements de Limousin, mais surtout en Corrèze.

Il est compris dans le périmètre de la Corrèze - Creuse, Felletin - Aubouzin, Boussac, Epauvillers, Trognac, Egleson, Meymac, Ussel et Eygurande.

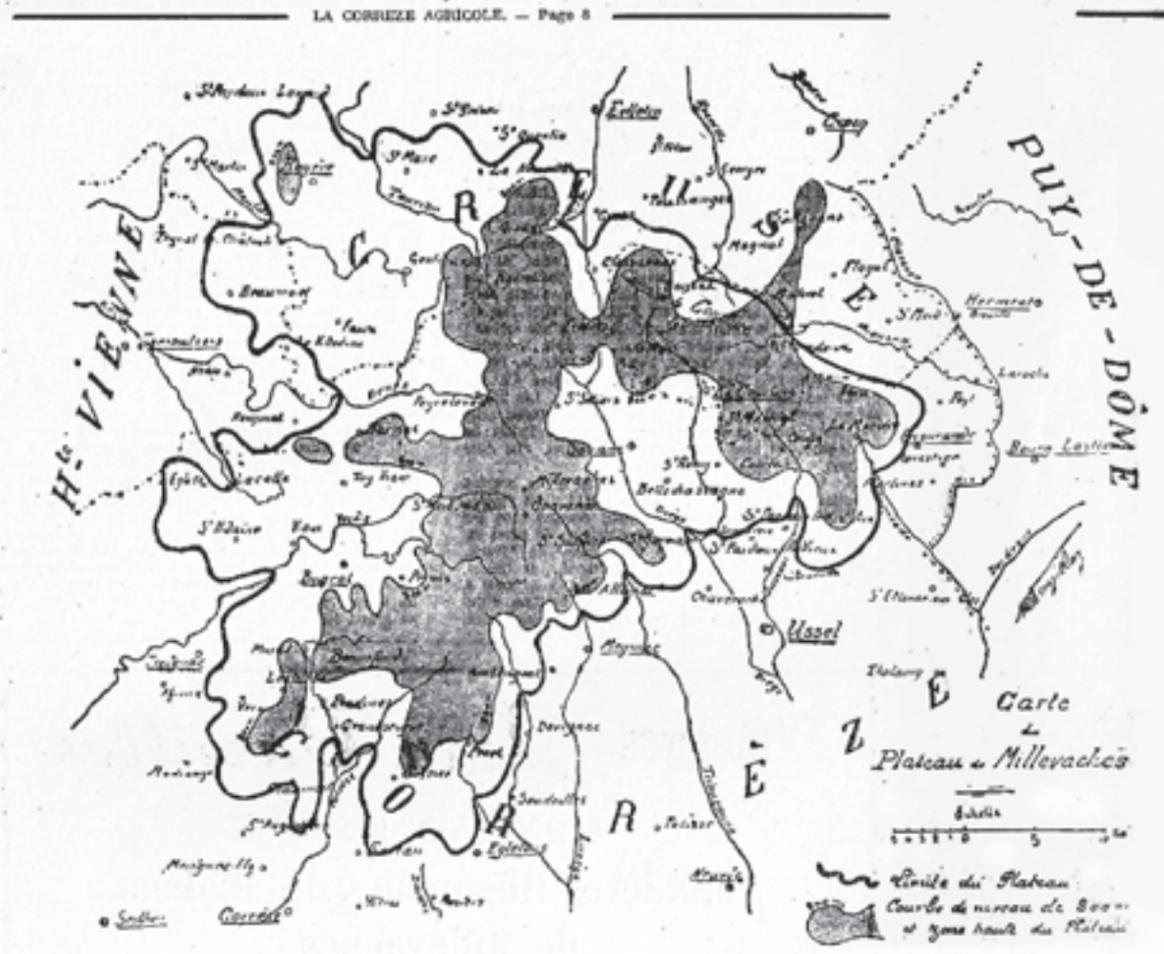
Sur sa péninsule occupée par des troupeaux surabondants et par des troupeaux sauvages, la plantation de résineux fait qu'il reçoit le premier les vents chargés de la fructification océanique. A leur contact et par suite du réchauffement d'altitude survenant la condensation, d'où la forte pluviosité.

Cette pluviosité qui va à plus de 2000 mm par an, est due à la situation géographique de ce pays.

2. — La coupe à blanc sans réserve en certain endroit du Plateau par suite de coupe à blanc de plusieurs fois trop jeunes. Les repeuplements de jeunesse en vue dans la région n'ont pas manqué de parler de déboisement en haute vallée.

De plus, une rupture de chaîne de route à Lavergne, commune de Pétrel, n'a pas d'autre cause que la démolition récente d'une crèche de la forêt de ce coin de pays.

ALIMENT COMPOSÉ POUR LE DÉTAIL

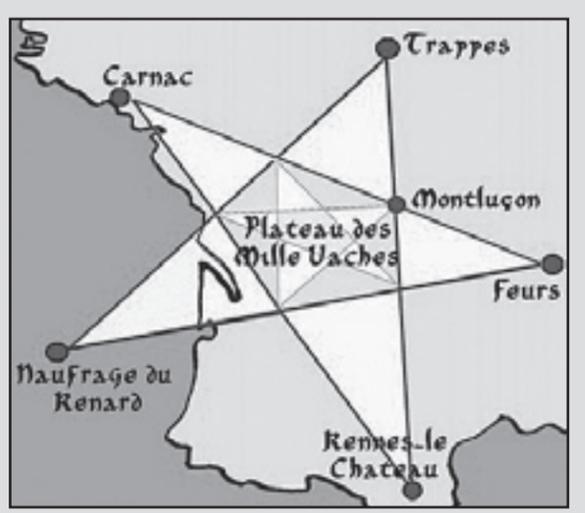


l'âge lancée il y a quelques années comme "une géographie subjective du territoire de Bruxelles couplée à la cartographie subjective." Pour eux, cartographier est lié :

qui contrôle la carte contrôle le territoire, et ce à plusieurs niveaux. Pour autant qu'il sache la décoder, devient à même de s'orienter. Celui qui la possède, enfin, décide de sa diffusion. Elle accorde ou dénie aux autres concernant le territoire. En effet, la carte anodin : figurative autant que projective, simulation de l'espace géographique, elle se situe aux sources mêmes des stratégies militaires, des coupages territoriaux et, dans le cas particulier des villes, elle définit ce qui allait être dessiné, mesuré et donc en fin de compte

Et pour rire... le Millevaches ésotérique !

Exploitant la veine de succès rencontrée ces dernières années par des ouvrages mystico-scientifiques où de nombreux auteurs tentent de dévoiler au grand public les agissements de sectes ou d'associations secrètes qui dirigeraient notre monde en sous-main, un facétieux internaute finit par nous mener, carte à l'appui, sur le plateau de Millevaches !



le Towards : <http://www.towards.be/site/spip.php?article366>

Deux nouvelles études universitaires sur le Plateau de Millevaches

Gabriel Téhéry et Julien Dupoux viennent l'un et l'autre de réaliser un travail universitaire consacré au Plateau. Le premier l'a étudié sous l'angle de l'économie solidaire : *“Entre critique artiste et critique sociale : une approche anthropologique des conditions de développement de l'économie solidaire”* (Université de Toulouse le Mirail, Master 1 “Innovation par l'économie sociale et les TIC”). Le second a abordé le Plateau par la question du pouvoir : *“Le pouvoir de la population sur son environnement. Cas du plateau de Millevaches”* (Université de Paris IV Sorbonne, Master 2). Gabriel Téhéry nous propose une synthèse de son travail (page 12 & 13) et nous présentons de notre côté un résumé de celui de Julien Dupoux.

Ces deux mémoires ont été travaillés et rédigés dans la même période et portent sur le même secteur géographique. Le “territoire alternatif” de Gabriel Téhéry, dont le centre est Faux-la-Montagne, s'étend sur un rayon de 25 km autour de ce village. Julien Dupoux, lui, étudie le plateau de Millevaches dans sa définition du PNR, même s'il centre son travail sur huit communes au carrefour des trois départements, qui peuvent être identifiées comme le cœur culturel du Plateau : Gentioux-Pigeolles, Faux-la-Montagne, La Villedieu, Royère-de-Vassivière, Tarnac, Peyrelevalde, Nedde et Rempnat.

Les deux mémoires sont très différents dans la forme. Celui de Gabriel Téhéry, très universitaire, utilise des concepts et des analyses sophistiquées, ceux notamment issus des travaux de Luc Boltanski. Dans le texte qu'il a rédigé pour IPNS, il s'affranchit de cette forme pour aller plus rapidement à l'essentiel. Julien Dupoux, quant à lui, présente un travail hors normes, très original et personnel, parfois un peu déconcertant. L'article qui suit tentera d'en faire apprécier les principaux apports.

Mais au-delà des problématiques, des méthodologies et du vocabulaire très différents, il y a convergence sur le fond : entre la “construction du territoire alternatif” de Gabriel Téhéry et la mise en valeur par Julien Dupoux des collectifs sociaux et des leviers culturels qui donnent du pouvoir sur l'environnement, il n'y a pas de contradiction majeure mais au contraire une fructueuse rencontre. Grâce à leurs regards, nous comprenons mieux ce qu'il y a d'essentiel, mais aussi de fragile, dans le bouillonnement des initiatives sociales sur le Plateau.



Quel pouvoir des habitants sur leur environnement ?

Dans le n°38 d'IPNS, Julien Dupoux avait présenté l'objet de sa recherche : “Je vais m'employer, disait-il, à parler de ce pouvoir qui peut émaner de la population sur ses lieux quotidiens de vie, son territoire, ou dans un sens plus large, son environnement. Quels sont les leviers de pouvoir de la population ? Et le pouvoir... quelles formes prend-il quand c'est la population qui s'en saisit ?” Un pouvoir que l'auteur définit comme “la capacité à agir sur une situation de manière à en modifier le contenu ou le devenir.”

Méthodologie : pan sur le bec universitaire

Voici en quelques citations extraites du mémoire, le parti méthodologique qui est pris : “Plutôt que de construire un échantillon représentatif de la population, j'essaie d'obtenir des discours variés, pouvant provenir d'un panel différencié d'habitants (élus, membres d'associations, retraités, chasseurs, pêcheurs, agriculteurs) et d'analyser les messages obtenus. Les personnes rencontrées relèveront à la fois de la sélection et du hasard. Batta la campagne et s'arrêter devant un étang pour casser la croûte, c'est probablement toute la base scientifique de mes propres recherches. Je pense que la méthodologie ne se construit pas spécialement dans la planification de son programme mais surtout dans l'organisation des observations, dans les projections que l'on peut tirer de certaines observations. Je me garde bien de croire complètement à ma méthodologie. Elle est aussi la norme que la science attend. Je n'ai pas cherché à sérier mes entretiens. J'ai donc posé des questions très ouvertes, essayé de recueillir l'opinion des gens sans le besoin préalable de ranger leurs propos dans une case. Je ne pense pas que mon sujet se prête à la statistique.”

À pied, en vélo, en voiture... mais sans notes

Pour son étude Julien Dupoux s'est déplacé de trois façons différentes : à pied, en vélo et en voiture. Le regard sur l'environnement change selon le mode de transport : “L'échelle sensible n'est pas la même. Le vécu est différent.” Un des aspects surprenants de sa méthode de travail réside dans l'absence de notes ou d'enregistrement lors des entretiens, ce qui l'oblige à “mémoriser au maximum les propos” et à ne rapporter que des discours indirects. Il pense ainsi avoir favorisé l'expression spontanée de ses interlocuteurs qui auraient pu être gênés par le magnétophone ou le calepin. “Hormis pour certains maires ou certaines associations, je me suis présenté directement chez les gens, ou dans les bureaux, sans rendez-vous. Je me suis arrêté, en vélo souvent, dans les hameaux, et j'interrogeais les gens rencontrés au hasard. J'ai aussi sonné à des portes au hasard.”

Cette forme d'immersion dans le paysage et au sein de la population a permis à Julien Dupoux de s'imprégner des caractères les plus remarquables du milieu et d'en rendre compte de façon très convaincante. Un autre aspect de la méthode réside dans la comparaison entre ce qu'il a rencontré sur le Plateau et ce qui se passe dans d'autres territoires.

Une subjectivité toujours présente

La règle du jeu habituelle d'un mémoire universitaire consiste pour l'étudiant à utiliser sa recherche pour illustrer un cadre théorique de référence et en conforter la pertinence. Rien de tel dans le travail de Julien Dupoux ! Il nous livre tout au long du texte ses réflexions personnelles. Les références bibliographiques ne sont pas absentes (elles sont même nombreuses et très adaptées au sujet d'étude) mais elles constituent un aliment pour sa recherche plutôt qu'un cadre qui l'oriente. Il n'hésite pas à nous faire part de ses doutes ou de sa perplexité. Il semble réfléchir à haute voix pour progresser dans sa compréhension des interactions qu'il étudie. Ainsi : “Originaire de Creuse, ayant migré sur la capitale, je ne sais même pas si j'ai des palmes dans les deux mares et mes positions refléteront certainement



Discuter, débattre, se former, jouer la comédie... des manières de prendre du pouvoir sur des sujets généraux (Journée sur la monnaie organisée à Faux-la-montagne le 3 novembre dernier).



Parmi ce qui échappe aux habitants : l'enrésinement

surtout la fréquentation des activités associatives, culturelles et militantes du Plateau (...) Prétentieuse tâche que celle de définir le pouvoir. Surtout en voulant nommer des leviers de pouvoir et donc faire des catégories."

Ce qui échappe au pouvoir des habitants

Étudiant les rapports de pouvoir en Millevaches, Julien Dupoux relève d'abord ce qui échappe au pouvoir des habitants : l'enrésinement, le foncier et le bâti.

Les plantations de résineux ont fermé le paysage, notamment les buttes : "La vue d'ensemble du sommet échappe à la population (...) C'est un choix paysager qui est déjà confisqué aux habitants du Plateau (...) Si cette forêt de résineux compte de nombreux petits propriétaires, elle appartient pour l'essentiel à des non résidents", la plupart citadins. La progression du douglas dénote la mainmise des groupements forestiers. "On est loin d'une situation, voulue par Marius Vazeilles, où les paysans décident leur paysage forestier en possédant chacun quelques hectares qui leur permettaient de faire face aux forces qui les exploitent. L'exploitation des résineux se pratique sur un mode colonial. La population recevant peu de bénéfices de cette activité mais subissant la dégradation qui l'accompagne." Poursuivant sur le foncier et le bâti, il écrit : "Ce qui relève du foncier, terrains comme habitations, il n'appartient pas à la population permanente et c'est une source de mécontentement." Ce qui conduit au paradoxe d'un pays très peu peuplé, avec beaucoup de maisons inhabitées, mais où "les nouveaux arrivants peinent à trouver à se loger."

Quels leviers de pouvoir pour la population ?

L'investissement culturel apparaît comme une réponse à cette question. En ce sens, le regard de Julien Dupoux rejoint celui que l'anthropologue Sophie Bobbé a porté il y a quelques années sur le Plateau (Voir IPNS n°31). "Le nombre d'activités culturelles sur un territoire aussi peu densément peuplé dénote un certain investissement des habitants sur leur territoire. Dans la prise en charge culturelle du territoire par les spectacles engagés peut se deviner un pouvoir local d'habitants prônant leur autogestion. Certains nouveaux habitants citent d'ailleurs ce dynamisme culturel comme leur facteur principal de choix d'installation autour de Gentioux. On pourrait parler d'une culture du pouvoir alternative à celle des institutions qui est installée sur le

plateau de Millevaches." Cette culture alternative se caractérise par la recherche de "formes horizontales de pouvoir" : coopératives, communautés, associations qui tendent vers un fonctionnement collectif et autogestionnaire. Bien que n'étant pas en position de pouvoir, ces collectifs sociaux ont une influence sur les institutions et sur les autres habitants.

La petite propriété

Qu'il s'agisse de terres agricoles ou de la forêt, la petite propriété présente des avantages : "Quelques hectares possédés sont toujours un espace de liberté." C'est la possibilité d'opter pour un type d'agriculture autre que le mode d'élevage dominant qui entraîne (avec l'aide des primes et de la politique agricole commune) la course aux hectares. Lorsqu'il est question de la forêt, il est habituel d'entendre re-

"Quelques hectares possédés sont toujours un espace de liberté"

gretter le morcellement de la propriété qui s'oppose à une gestion rationnelle et efficace. Julien Dupoux s'élève contre cette idée reçue et affirme que "le morcellement est un facteur de pouvoir" puisqu'il permet d'assurer une meilleure gestion écologique (plus de diversité) et d'échapper au contrôle des forestiers (ONF, groupements de propriétaires, coopératives, institutions techniques) qui diffusent la monoculture du douglas.

Comparaison avec d'autres régions

Comparant le Plateau avec la vallée de l'Intag, en Equateur, Julien Dupoux note : "Le lien associatif et la culture sont conçus comme des leviers de pouvoir qui vont permettre de résister aux incursions des entreprises minières et qui vont faire que les habitants prennent en main leur territoire, deviennent plus autonomes." Mais il note que les produits locaux y sont plus développés que sur le plateau de Millevaches. Par rapport à d'autres régions de France, il relève une stratégie d'alliance entre les collectivités locales et les mouvements sociaux et civiques à Aubagne et il indique que sur le Larzac,

la coopération locale fonctionne bien : les habitants, fédérés par la résistance au projet d'extension du camp militaire, sont les principaux acteurs du développement économique. En Aubrac, ce sont les productions locales (de "terroir") qui permettent une prise de pouvoir par les habitants. C'est aussi le cas en Périgord-Limousin avec le châtaignier. Mais en regardant plus loin, en Afrique tropicale, il ajoute : "La maîtrise de la propriété par la collectivité des habitants apparaît certainement comme un levier de pouvoir supérieur à la propriété propre."

Pouvoir et démocratie

Pour finir, il approfondit ses réflexions autour du pouvoir. Il pointe les limites de l'action légale. L'utilisation de la loi par les associations "pour faire constater ou empêcher des pollutions" peut être efficace, mais sa mise en œuvre est délicate. Fondamentalement, le débat public, la participation des associations environnementales à des réunions institutionnelles sont "des moyens trouvés par les aménageurs pour éviter une opposition frontale."

Il parle également du "franchissement des échelles", un terme qu'il utilise pour désigner l'influence extra-locale, la notoriété nationale de la culture alternative du Plateau. "Les liens entretenus nationalement permettent une reconnaissance des autorités locales." C'est une force, à condition que les alliances extra-locales "ne privent pas les habitants de leur pouvoir local."

Enfin, pour dépasser l'opposition entre science des experts et savoir populaire, il pense qu'il faut rechercher des moyens de production démocratique de la science, échappant ainsi à la mainmise du pouvoir politique et des puissances financières. Pour cela, l'éducation populaire, qui vise à rendre à chacun son pouvoir de jugement et de décision, est un des moyens à privilégier.

Le pouvoir de ne pas pouvoir

Julien Dupoux explique enfin que le pouvoir véritable est celui qui est capable de ne pas exercer sa puissance. On pourrait aussi dire que l'auto-limitation est une forme supérieure du pouvoir, basée sur la culture et le savoir. Ces développements sur le pouvoir sont à la fois stimulants et discutables. Ils peuvent alimenter des questionnements plus philosophiques que sociologiques sur le pouvoir (ou les pouvoirs) et son exercice. Ils contribuent à donner un ton très personnel au travail de Julien Dupoux.

Jean-François Pressicaud

Photos : Eliane Dervin

La construction du Territoire Alternatif

Lorsqu'on sillonne les routes du Plateau, le contraste peut être saisissant entre deux communes qui, a priori, ont des caractéristiques objectives similaires. Celui-ci est même perceptible par le "voyageur occasionnel" car il s'incarne dans des lieux. Dans certains d'entre eux, la personne de passage pourra s'y arrêter et certainement être quelque peu déroutée par la sensation de n'être ni vraiment à la campagne, ni vraiment en ville.

Cette situation bigarrée ne résulte ni de l'action de l'État ni de la logique du Marché mais d'initiatives qui, depuis les années 1970, émergent de la "société civile" et que l'on peut rattacher à un troisième secteur. Ce dernier a été et est nommé de diverses manières : Économie solidaire, Nouvelle économie sociale, Tiers-secteur ou encore Économie alternative.

Du Tiers-Secteur à l'Économie Alternative

Ces différentes appellations, au-delà de leurs divergences, renvoient à deux niveaux qu'il faut bien distinguer. Le premier désigne un ensemble de pratiques concrètes relevant principalement d'une dynamique de personnes sans mandats ni fonction (la "société civile") et ayant généralement un des statuts de l'Économie sociale (association, coopérative, mutuelle). Le deuxième niveau, quant à lui, vise à porter un discours sur ces pratiques afin de leur donner un sens, c'est à dire une signification (scientifique, politique, religieuse...) et une direction ("vers quelle société allons-nous ?"). Cette polysémie ne résulte en fait pas tant du premier niveau que du deuxième et on peut avancer que chaque appellation renvoie à une manière spécifique de donner sens aux expériences concrètes. Pour saisir le sens et la portée des différentes manières de nommer ce "troisième secteur", il est inté-



ressant de les aborder sous le prisme du triptyque État-Marché-Réciprocité. Nous pouvons dans ce sens dessiner un triangle et placer à ses trois extrémités d'un côté la Réciprocité, de l'autre l'État et enfin le Marché. Si l'ensemble des approches du "troisième secteur" se réfèrent, dans une certaine mesure, à ce triptyque, elles se distinguent néanmoins dans la manière d'analyser les relations entre ces trois pôles. De là découlent différentes significations et directions attachées aux expériences concrètes. Ainsi, si l'approche du Tiers-secteur assigne à ces dernières une place entre l'État et le Marché, l'Économie solidaire vise quant à elle à une hybridation État-Marché-Réciprocité. D'autres approches comme celle de l'Économie alternative aspirent à une transformation sociale se situant au-delà du Marché et de l'État.

Le Plateau de Millevaches est un territoire particulièrement intéressant pour l'étude de ce "troisième secteur" dans la mesure où il semble s'y dérouler une dynamique d'essaimage atypique voire inédite à l'échelle de la France. De plus, si depuis une dizaine d'années, le terme Économie solidaire est devenu dominant en France pour désigner les initiatives de ce "troisième secteur", il semble qu'une partie significative de celles se déroulant sur le Plateau ne correspondent pas tellement à ce concept, que se soit au niveau des pratiques ou des discours portant sur ces pratiques.

Un territoire dans le territoire...

Le travail qu'a réalisé Christian Vaillant sur la création associative au sein du Plateau au cours de ces 25 dernières années confirme et éclaire la situation contrastée selon les communes de ce territoire que peut saisir le "voyageur occasionnel". Il ressort en effet de ce recensement un taux de création d'associations au sein du Plateau supérieur à celui que

l'on peut observer à l'échelon national. Cependant, comme l'écrit Christian Vaillant, "si, pris globalement, le nombre d'associations sur le plateau de Millevaches est plus élevé que la moyenne française, les écarts d'une commune à l'autre peuvent être considérables : de un à quatre ou cinq entre les moins créatives et les plus créatives".

Dans le cadre de mon mémoire de Master 1, je me suis donc interrogé sur les raisons de ces disparités géographiques. Il me semble que l'on peut par exemple mettre en avant la construction, au sein même du Plateau, d'un territoire ayant une dynamique propre que je me permets de nommer le Territoire Alternatif. Schématiquement, on peut dire que son centre est Faux-la-Montagne et qu'il s'étend sur un rayon de 25 kilomètres autour de ce village. Il s'agit ici d'une approximation car s'il est possible de mettre en avant le centre d'un territoire, il est en revanche très difficile d'en définir les limites.

...où on ne vient pas y vivre par hasard !

On peut voir la genèse de ce territoire dans les années 1970 avec la migration de personnes généralement citadines, particulièrement mues par une critique de la modernité et souhaitant développer des initiatives allant dans une direction divergente : écologie, fonctionnements collectifs, travail manuel... Ils faisaient donc en quelque sorte le chemin inverse, bien que la chronologie soit différente, des personnes nées sur ce sol qui pouvaient difficilement résister à l'attraction, aux tendances lourdes de cette fameuse modernité.

Bien que les caractéristiques de la migration néorurale se soient largement diversifiées au cours de ces quarante dernières années, il me semble qu'il existe un continuum entre les "néo-millevachois" dont nous venons de parler et un certain nombre de personnes qui décident actuellement de venir vivre sur le Plateau. De plus, ces personnes particulièrement mues par une critique de "ce qu'il en est de ce

qui est" au sein de la réalité sociale vont plutôt avoir tendance à s'installer dans les alentours de Faux-la-Montagne. Et ceci n'est pas un hasard !

Au delà de la "réputation" du Plateau à l'échelle de la France, l'attraction particulière du Territoire Alternatif est liée au fonctionnement intense des réseaux sociaux. Cette connectivité explique non seulement des choix migratoires, la socialisation rapide des personnes arrivées depuis peu ou la création de structures socio-économiques. On peut dans ce sens dire qu'il s'agit d'une dynamique qui "s'auto-développe".

Pourquoi ici et pas ailleurs ?

Revenons un peu sur la période 1970-1990 pour apporter des éléments à la question : pourquoi autour de Faux et pas ailleurs ? Comme l'avait déjà remarqué Jean-François Pressicaud dans son mémoire en 1980, François Chatoux a joué un rôle central à Faux pour encourager les initiatives portées par les "néos" et les faire accepter par les "natifs". Outre François Chatoux, on peut en fait mettre en avant un certain nombre de "personnalités" ayant joué un rôle décisif durant cette période : les maires de Peyrelevade et de Gentioux (Bernard Coutaud et Pierre Desrozier), les prêtres de la Mission de France (en particulier Charles Rousseau) et bien sûr les fondateurs et les fondatrices d'Ambiance Bois. Et n'oublions pas les brouettes de Télé Millevaches ! La forte dynamique sociale, qu'elle soit formelle (avec un statut juridique) ou informelle, présente sur le Territoire Alternatif est aussi (et surtout?) due à des entreprises qui, tout en ayant des pratiques alternatives (autogestion, diminution du temps de travail, ressources locales...), ont une activité marchande permettant de créer des emplois. Ainsi, les personnes de ces structures peuvent s'investir dans des pratiques sociales, des associations ou encore des conseils municipaux. L'impact de ces entreprises dépassent ainsi largement l'actif et le passif de leur bilan comptable !



Intensité de la création d'associations sur la montagne limousine
Plus les communes sont foncées, plus on y crée d'associations.



L'Atelier - Royère de Vassivière

Enclavement ou essaimage ?

J'ai dit plus haut de la dynamique du Territoire Alternatif qu'elle "s'auto-développe" autour de son centre, Faux-la-Montagne. On peut alors se poser la question : mais si elle "s'auto-développe", c'est d'un certain côté une force, mais d'un autre côté, ne risque-t-elle pas de rester cantonnée à cet espace géographique ? Il me semble dans ce sens que la dynamique que l'on observe à Felletin depuis quelques années, que se soit avec le marché du vendredi matin, les initiatives qui se développent dans le quartier de la gare ou encore la ressourcerie Court-circuit, représente un élargissement géographique du Territoire Alternatif. On peut aussi penser au bar "L'Atelier" à Royère de Vassivière et à l'Espace Associatif Alain Fauriaux, situé dans la commune de Flayat. La démarche y est certes moins "alternative" (en termes d'autogestion par exemple) mais on y observe une farouche volonté de fédérer des personnes pour la plupart nées dans la commune ou les environs. Pour ne pas "abandonner le pays". La commune de Sornac et ses alentours sont aussi dans une dynamique que l'on peut situer au sein du Territoire Alternatif, avec les différentes pratiques qui gravitent autour de l'association "Les p'tits bouts". Nous voyons donc que les ramifications de ce "territoire au sein du territoire" sont plus complexes qu'un simple cercle et plus étendues que les 25 kilomètres évoqués plus haut.

La Creuse, Felletin, quartier de la gare



Au-delà du Marché et de l'État

A travers cette rapide analyse, quelque peu différente de celle développée dans mon mémoire, nous pouvons voir que la dynamique spécifique qui a lieu dans certaines communes du Plateau peut être expliquée par la construction d'un territoire à part entière que l'on peut nommer le Territoire Alternatif. Si l'on peut rattacher les initiatives ayant un statut juridique à l'Économie solidaire dans une acception large de celle-ci, il me semble toutefois que lorsqu'on porte un regard plus attentif aux pratiques, elles ne correspondent pas réellement à la théorisation de l'Économie solidaire française. Celle-ci a notamment mis l'accent, comme nous l'avons signalé plus haut, sur l'hybridation entre le Marché, l'État et la Réciprocité. En espérant ne pas déformer ce que j'ai pu observer au sein de ce "territoire dans le territoire", il me semble que l'ensemble formé par les connexions informelles, les entreprises alternatives, une partie des associations ou encore la politique menée par certains conseils municipaux, constitue une démarche fondamentalement politique dont l'horizon se situe au-delà du Marché et de l'État.

Gabriel Téhéry

Bibliographie

- Azam Geneviève, "Économie sociale, tiers secteur, économie solidaire, quelles frontières ?" dans *L'Alter-économie. Quelle autre "mondialisation" ?*, Revue du Mauss n°21, 2003.
- Pressicaud Jean-François, "Les néos-ruraux dans le nord de la Montagne limousine : un facteur de revitalisation d'un pays dominé ?", Université Toulouse-Le-Mirail-Limoges, 1980.
- Téhéry Gabriel, "Entre critique artiste et critique sociale : une approche anthropologique des conditions de développement de l'économie solidaire. L'exemple du Plateau de Millevaches". Mémoire de Master 1. Université Toulouse-le-Mirail, 2012.
- Vaillant Christian, "Le dynamisme associatif en milieu rural, exemple du Plateau de Millevaches", *Recma* n°323, 2012.

Que sont devenues nos gares d'antan ?

Pascal Desmichel, maître de conférences en géographie à l'Université Blaise-Pascal de Clermont-Ferrand, a étudié le patrimoine ferroviaire du Limousin rural. Dans la région, sur les 196 gares qui existaient, plus d'une sur deux n'est plus utilisée. Panorama sur le devenir de ce patrimoine.

Quel est l'héritage ferroviaire dans le Limousin rural ?

Le Limousin se caractérise par un semis assez homogène de petites villes et de gros bourgs qui ont tous bénéficié de l'arrivée du chemin de fer. À quelques exceptions près, la compagnie du Paris-Orléans a exploité toutes les lignes limousines d'intérêt général. Ici comme ailleurs, la compagnie a rechigné à investir dans les zones de montagne les plus contraignantes et les moins porteuses en matière économique. Au point qu'elle a parfois opté pour la solution de la voie métrique (réseau du Paris-Orléans-Corrèze dans le secteur des Monédières). Le plan Freycinet a joué un rôle considérable dans le désenclavement des campagnes limousines. Hormis la radiale Paris-Limoges-Toulouse et les deux transversales Bordeaux-Lyon (une via Brive, l'autre via Limoges et Guéret), l'essentiel de la trame historique est en effet l'oeuvre de l'ambitieux programme d'aménagement initié par le ministre des travaux publics en 1878. Même si le plan n'est pas totalement achevé, les campagnes limousines disposent en 1908 d'un réseau d'intérêt général particulièrement dense permettant à une grande majorité de chefs-lieux de canton de disposer d'une gare (Parmi les exceptions : Mézières-sur-Issoire, Chamberet, Gentioux, Crocq).

Comment est-on passé de ce réseau dense à la situation actuelle ?

Le déclin du réseau ferroviaire s'est fait par grandes vagues successives. Le mouvement de "coordination" lancé par la nouvelle SNCF dès 1939, interrompu par la Seconde Guerre mondiale, s'est traduit dès l'après-guerre par le plus important mouvement de fermeture (et dépose) de lignes de l'histoire ferroviaire. Pour autant, les années 1950 et 1960 correspondent encore à "l'âge d'or" des lignes de chemin de fer d'intérêt général en espace rural même si la rapide démocratisation de l'automobile enlève déjà un nombre croissant d'usagers au transport ferroviaire. Dans un contexte socio-économique favorable, l'État dispose de ressources et mène une politique de modernisation qui se caractérise avant tout par des innovations sur le matériel roulant, innovations dont profite le monde rural avec l'arrivée des autorails. C'est à partir des années 1970 que l'infrastructure et la superstructure sont davantage concernées par le mouvement de "contraction" qui affecte le réseau ferré national. Jusque là en effet, les gares préservent largement le paysage et l'atmosphère si chère aux modélistes et ferroviopathes en quête de nostalgie rurale. La "modernisation" du début de cette nouvelle décennie 1970 se caractérise par la suppression de nombreux évitements et voies de débords dans les stations secondaires, marquant alors la fin des tâches d'exploitation et de sécurité. Pendant un premier temps, ces gares ont encore un guichet tenu par un gérant, souvent une femme. Puis ces arrêts deviennent vite dépourvus de

présence humaine, la SNCF invitant le voyageur à prendre son billet à sa montée dans le train.

Et puis il y a le tournant de 1997...

1997 marque en effet un tournant dans ce que nous pourrions dénommer "l'itinéraire du patrimoine ferroviaire". Celui-ci devient la propriété de la nouvelle entreprise publique Réseau Ferré de France (RFF) ; cette nouvelle entité a pour vocation de gérer les infrastructures ferroviaires, dont les bâtiments de gares. La SNCF devient un opérateur, c'est-à-dire un exploitant ayant exclusivement vocation à utiliser des lignes à des fins commerciales (elle s'acquitte donc de péages pour emprunter les lignes de RFF). 2002 marque enfin une nouvelle étape fondamentale dans l'exploitation du réseau ferré puisque les collectivités régionales acquièrent la compétence de l'exploitation du réseau TER, en devenant des autorités organisatrices des transports (AOT). Elles contractualisent avec la SNCF et RFF, financent elles-mêmes l'achat de matériel neuf et la rénovation des gares.

Que reste-t-il des 196 gares et points d'arrêts construits sur le réseau ferré limousin ?

Il convient de rappeler que la fermeture de l'édifice emblématique de "la gare" ne coïncide pas systématiquement avec la fin de la desserte ferroviaire. En Limousin, 42,8 % des gares sont encore desservies par des trains mais la moitié de ces bâtiments de voyageurs ne sont pourtant plus à disposition de l'usager. Calculé autrement, cela revient à dire que nous ne pouvons désormais 4 fois sur



5 (78,4 % exactement) plus accéder à l'intérieur de l'édifice autrefois public. En poussant encore plus loin la question de l'accès au service, nous constatons que 29 gares sur 196 disposent encore, en décembre 2010, d'un agent sur place apte à répondre commercialement à la demande du client. En moins d'un siècle donc (puisque l'apogée du service ferroviaire se situe dans les décennies 1920 et 1930), l'offre de service voyageurs a en quelque sorte été divisée par (presque) 7. Pour ce qui concerne l'espace rural, le déclin atteint des proportions encore nettement plus élevées.

C'est la fin des gares de campagne ?

La géographie de l'implantation des gares ouvertes fait vite apparaître la fin de la desserte ferroviaire des communes rurales de moins de 2 000 habitants. Les campagnes sont bel et bien les premières victimes de la politique de contraction et de modernisa-

tion. Seules six communes rurales ont préservé un « chef de gare » à l'échelle d'une région administrative entière. À Bugeat (Corrèze, plateau de Millevaches) et Saint-Sébastien (Creuse), le monde cheminot, associatif et politique est particulièrement actif et mobilisé pour préserver le service public. À Saint-Sébastien, une association milite pour la qualité des dessertes et notamment la préservation des arrêts des trains "grandes lignes". À Bugeat, il a déjà été question d'enlever l'agent en gare.

Combien de gares ont-elles été démolies ?

10 % des gares construites sur le réseau limousin d'intérêt général n'existent plus aujourd'hui dans le paysage. La SNCF, lorsqu'elle n'a plus besoin d'un édifice dans le cadre d'une exploitation contemporaine, prend la décision de faire appel à une entreprise de démolition. Elle semble recourir à ce genre de procédé dans un souci très technocratique ; la démolition plutôt que la vente a l'avantage d'éviter toute sorte d'entrave à l'exploitation moderne du réseau (normes de sécurité à instaurer, distance réglementaire du grillage, etc.). Lorsque le bâtiment est devenu très vétuste et n'a par conséquent qu'une modeste valeur immobilière, l'entreprise ferroviaire préfère se séparer au plus vite de l'édifice sur lequel elle cesse alors de payer une taxe foncière. Si quelques gares ont parfois été sauvées en extrême, d'autres n'ont pas connues ce sort, tel par exemple l'arrêt de Bussy-Varache, très regretté des pratiquants de la pêche dans les gorges de la Vienne.

D'autres gares trouvent une seconde vie...

43 % des édifices construits en Limousin sont aujourd'hui devenus des propriétés privées. Cette proportion considérable revêt des contextes variés. La gare est parfois désormais oubliée au coeur de la campagne à tel point qu'on ne reconnaît plus sa présence dans le paysage. Le site de la gare-maison peut à l'opposé être encore animé par le passage (et le croisement) de convois ; le bâtiment constitue alors une emprise privée au coeur d'un site public. 24 gares ont été affectés à une nouvelle vocation économique et sociale, soit 12,2 % du parc. Un quart des réaffectations relève de l'initiative privée ;

Le réseau ferré limousin



les bâtiments sont devenus des commerces ou des sièges d'entreprises artisanales. L'essentiel est resté dans la sphère publique et correspond aux réinvestissements, au "sauvetage" du bâtiment par les communes qui ont opéré des aménagements plus ou moins ambitieux. Ils représentent aujourd'hui des bâtiments aux fonctions emblématiques des communes rurales : atelier municipal (Uzerche - 19), caserne de pompier (Treignac - 19), siège de la Croix Rouge, maison de retraite, mairie (Saint-Marien - 23),

maison d'associations (Sainte-Feyre - 23), office de tourisme (Magnac-Laval - 87), camping (Saint-Jal - 19), salle polyvalente (Pandrignes - 19), etc...

On a l'impression à vous entendre que peu de personnes se préoccupe de ce patrimoine...

Le maintien du patrimoine comme le développement territorial sont avant tout une affaire d'homme, de leader qui parvient à faire passer un message, à convaincre, agir, parfois dans

une situation d'urgence absolue. À La Celle Corrèze par exemple, les engins de démolition étaient déjà présents lorsque la commune et l'association Vienne-Vézère-Vapeur sont intervenues auprès de la SNCF pour stopper le chantier. Sans un homme influent et reconnu pour ses compétences, à la fois cheminot, élu (conseiller général, vice-président du parc naturel régional de Millevaches) et Président de l'association en charge de faire circuler des trains à vapeur sur la ligne de montagne Limoges-Ussel, le sort de ce bâtiment de voyageurs était scellé. Mais ce scénario s'achevant par un heureux dénouement est bien trop rare.

Cet entretien a été réalisé à partir d'un article beaucoup plus développé paru dans le n°37 (premier semestre 2012) de la revue Histoires et Sociétés rurales, sous le titre "Le patrimoine ferroviaire bâti en Limousin rural, les leçons d'un inventaire général des bâtiments voyageurs"



Longtemps fermé, le bureau de voyageurs de la gare de Barsanges a été réinvesti par une famille hollandaise qui habite les lieux de manière poétique.

Statut des gares limousines en décembre 2010		
Statut de la gare au regard du trafic actuel	Nombre	%
Gare fermée à tout trafic ferroviaire	110	56,1
Gare encore desservie par train	84	42,8
Gare avec BV (bureau de voyageurs) à disposition	42	21,4
Total	196	100

SNCF... ça déraile ! Mobilisation suit...

Plus de 120 personnes, élus et usagers, se sont retrouvées le vendredi 16 novembre à la mairie d'Eymoutiers pour une réunion publique à l'invitation du collectif TER Limoges-Ussel au cours de laquelle un constat sans complaisance a été établi concernant la dégradation progressive de la desserte TER.

Cette voie ferrée a été, au cours des dix dernières années totalement modernisée dans le cadre des efforts entrepris par la région Limousin et ses partenaires (RFF, SNCF, État, Europe). Plus de 30 millions d'euros ont été investis pour l'amélioration de l'infrastructure : la voie, les viaducs, les tunnels et les réseaux. Les gares ont été toutes restaurées et de nouveaux autorails performants circulent sur cette ligne régionale Limoges-Ussel.

Cette voie ferrée très performante devrait logiquement permettre de dynamiser la desserte, améliorer l'offre, gagner du temps, répondre aux besoins... Or, la situation devient de plus en plus difficile à comprendre par tous les citoyens des départements desservis (Haute-Vienne, Corrèze et Creuse). Ont été évoqués les besoins de lisibilité de la grille, de stabilité des trains, de régularité, de fiabilité. Bref, la grogne était au rendez-vous ! Les personnes présentes ont relevé, sans excès ni démagogie mais avec tristesse, la dégradation progressive de cette desserte Limoges-Ussel et l'abandon de la Haute Corrèze.

L'Assemblée réunie ce jour-là à Eymoutiers a remis en cause la méthode de "concertation" : la démarche de conception des horaires a été faite en catimini ; les propositions ont été soigneusement cachées jusqu'à quelques semaines de l'échéance du 9 décembre ; les quelques réunions de préparation ont été sans retour ; tous les élus présents ont fait part de leur mécontentement... Les propositions qui ont été faites n'ont jamais été prises en compte ; les établissements scolaires régionaux et nationaux de la Haute Corrèze, pourtant directement concernés, n'ont pas été consultés. Bref, le constat a été fait d'une desserte sans dynamisme avec l'abandon progressif de la Haute Corrèze, des trains inutiles, d'autres mal positionnés, des correspondances pour Paris moins bonnes notamment le dimanche...

À l'issue de la réunion un courrier a été adressé au président du Conseil régional demandant une rencontre rapide en présence de la SNCF. Une délégation de sept membres a été désignée en équilibrant la représentation des membres du

collectif, des usagers et des élus.

D'autres manifestations et d'autres temps forts sont dès aujourd'hui envisagés. Le collectif TER est engagé dans une démarche de construction d'une offre ferroviaire de qualité. Pour lui, l'axe ferroviaire Limoges-Ussel constitue le support majeur des déplacements pour les trois départements situés sur la zone étendue du plateau de Millevaches.

Contact :
Collectif TER Limoges-Ussel, mairie, 87120 Eymoutiers.
Mèl du collectif :
ter.limogesusssel@yahoo.fr
06 78 54 52 13 et 06 22 76 16 77



(Gilles Pallier est 10^e vice président de la région Limousin, chargé du transport)

Les Plateaux limousins le nouveau

Le site des Plateaux limousins, ouvert depuis plus de 30 ans, est inscrit dans le paysage du plateau de Millevaches comme un lieu emblématique de son renouveau et de son développement. Mais aujourd'hui la plupart de ses bâtiments sont obsolètes, ils ne répondent plus aux critères de confort et d'isolation thermique actuels indispensables pour un bon accueil. L'association a décidé d'entreprendre sa rénovation.



Un peu d'histoire

Les Plateaux Limousins est une association créée en 1974 qui anime un lieu d'accueil et d'animation situé au Villard, commune de Royère-de-Vassivière. À la fin des années 1970 et au début des années 1980, ses fêtes annuelles du Plateau organisées par l'association sous la houlette dynamique de Charles Rousseau ont marqué le territoire.

De 1976 à 1986 le site du Villard est un lieu très vivant où se mènent de nombreux débats tels que la réflexion sur les énergies renouvelables, le devenir de la filière bois, l'élevage, le tourisme... et devient un lieu incontournable de réflexion sur le territoire, les possibilités d'y vivre et d'en vivre dignement. Des journées à thèmes ou des interventions plus ponctuelles ont permis de poursuivre jusqu'à aujourd'hui l'approfondissement de ces questions dans une perspective de développement local.

Parallèlement, grâce à l'extension et à la mise aux normes des locaux les activités d'accueil de l'association se sont diversifiées.

De 2003 jusqu'en 2009, les Plateaux Limousins s'appuyaient sur un salarié et une équipe de bénévoles pour assurer le fonctionnement du site. Depuis 2012, l'équipe salariée compte trois permanents.

Les activités des Plateaux Limousins aujourd'hui

L'association Les Plateaux Limousins, reconnue d'intérêt général, se situe dans le champ de l'économie sociale, dans le cadre du tourisme social et familial. Elle est adhérente à la convention collective du tourisme social et familial (CC3151).

Accueil de familles, accueil de groupes et d'événements sur toute l'année :

La configuration du site, les outils et prestations à disposition font du Villard un lieu répondant aux besoins d'un large public :

- les groupes de randonneurs, cavaliers, cyclotouristes et motos cross apprécient ce lieu en bordure du GR 46 et situé dans un environnement à fort potentiel,
- le site accueille parfois des rassem-

lements de grandes familles pour des anniversaires, ou autres festivités. En effet, le lac de Vassivière est assez central à l'échelle nationale et le site concentre sur un même lieu toutes les infrastructures nécessaires,

- pour les mêmes raisons les associations locales ou nationales utilisent le site pour organiser leurs manifestations.

Animations éducatives et culturelles en milieu rural.

Ceci se traduit par la coordination et l'animation par l'association du Contrat éducatif local de Royère-de-Vassivière afin d'organiser des activités péri et extrascolaires en direction des enfants et adolescents du canton et des alentours.

L'association est membre du groupe de travail pour le Réseau de réussite scolaire et travaille en partenariat avec les structures suivantes : le collège de Bourgneuf, le Centre Social Agora de Bourgneuf, le Centre d'accueil de loisirs de Gentioux. Elle organise diverses animations pendant les vacances scolaires (ateliers de pratiques artistiques, animations nature, sorties thématiques, mini-camp...) sur et dans les environs du site.

Les objectifs de l'association à moyen terme :

Continuer les actions décrites ci-dessus et augmenter la fréquentation du site et son taux d'occupation.

Actuellement le taux d'occupation du site est inférieur à la moyenne locale, à savoir 13 semaines par an pour les meublés touristiques selon la Maison de Vassivière alors que le taux d'occupation du site des Plateaux Limousins est de 9 semaines. Ceci s'explique par la vétusté des hébergements qui ne donne pas une image favorable du site auprès des utilisateurs. Le fait que les bâtiments soient inadaptés aux caractéristiques climatiques du plateau de Millevaches limite les périodes pendant lesquelles l'association peut répondre favorablement aux demandes.

Accroître la capacité d'accueil

L'association travaille en collaboration avec les écoles, collèges et services liés à l'enfance. Elle possède les compétences en interne pour tout ce qui relève du séjour éducatif et de l'accueil de groupe, mais la capacité d'accueil est actuellement trop faible pour permettre d'accueillir des classes ou des groupes.

Continuer à tenir sa place dans le dynamisme local

Les travaux de rénovation sur le site doivent permettre à l'association de continuer à tenir son rôle moteur dans les dynamiques locales. De même, l'association souhaite que ces travaux se traduisent par des retombées économiques.

L'accroissement d'activité permettra de créer à terme des emplois supplémentaires.

Elle aura aussi des répercussions locales car :

- l'association fera appel à des acteurs locaux pour proposer des prestations aux personnes et groupes hébergés,
- la restauration continuera de se faire en partie avec des produits locaux,
- les publics accueillis consommeront dans les commerces locaux, tout comme le font ceux que nous accueillons déjà.

Les financements

C'est un vrai parcours du combattant, ce qui n'étonnera personne ! Lorsque nous nous sommes posés la question de la rénovation il y a 3 ans, nous n'avions pas mesuré les conséquences de cette décision importante sur les membres du conseil d'administration qui n'étaient, en fin de compte pas très prêts, à un tel chambardement : définition précise du projet associatif, type de public accueilli, rôle des salariés, des bénévoles, etc. Nous n'y serions pas arrivés sans l'aide essentielle de Pascal Bousso du DLA (dispositif local d'accompagnement). Quant aux recherches de financement, ce fut pire. De déboires en atermoiements, de satisfactions en colères, d'acceptations en refus, nous sommes passés par toutes les couleurs de l'arc-en-ciel. Seul l'appui de F. Thomas de De Fil en Réseaux, nous a évité de sombrer et nous a ouvert de nombreuses portes. Sa pugnacité nous a dynamisés et encouragés à maintenir le cap. Nous entrevoyons enfin le bout du tunnel grâce aux appuis des collectivités locales, comme la commune de Royère-de-Vassivière et celui de T. Letellier, président de la communauté de communes voisine...

Nous démarrons également une souscription qui sera largement diffusée dans nos réseaux, dans le but de baisser le montant d'emprunt bancaire qui aurait une répercussion évidente sur notre politique tarifaire et donc sur la nature des publics accueillis.

Michel Bernard

Pour soutenir le projet de rénovation des Plateaux limousins, contacter le 05 55 64 70 53

